

Diaspora Arménie Connexion



Association culturelle et humanitaire
d'aide aux enfants d'Arménie

DOSSIER DE CANDIDATURE DA-connexion 2013/2014

Adhésion valable de novembre 2013 à novembre 2014

DA-connexion : comment postuler ?

Envoyez-nous votre dossier de candidature comprenant :

- Le dossier de candidature complété et signé avec votre photo d'identité couleur,
- Votre CV,
- Une lettre de motivation (*si première adhésion*) pour nous expliquer vos motivations, vos attentes et ce que vous pensez pouvoir apporter aux projets de la DA-connexion,
- Cotisation d'adhésion (*chèque à l'ordre de la DA-connexion, le montant varie selon le statut choisi, explications ci-après*).

Pour ceux qui souhaitent participer à la campagne d'été, nous vous demandons d'ajouter :

- 2 photocopies de votre passeport en cours de validité,
- 1 photo d'identité couleur supplémentaire.

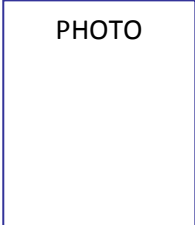
Votre dossier complet et signé (à la fin) est à envoyer par courrier à l'adresse suivante :

Marie LESAGE (Secrétaire de la DA-connexion)
8 rue de la Véga
75012 Paris

06 38 48 78 34

Nous vous contacterons dès réception de votre dossier pour une rencontre.

Vos coordonnées :

Nom :	
Prénom :	
Date de naissance :	
Etudes ou profession :	
Adresse postale :	
Code postal :	
Téléphone portable (obligatoire) :	
Téléphone fixe (facultatif) :	
Adresse e-mail :	
Avez-vous le BAFA ? :	
Langues parlées (et niveau) :	

Quel est le meilleur moyen de vous joindre (téléphone, mail...) :

Personne à contacter en cas de problème (<i>à compléter pour les personnes souhaitant participer à la campagne d'été 2014</i>).
Nom :
Prénom :
Lien (<i>familial ou autre</i>) :
Téléphone :
Adresse e-mail :

Mieux vous connaître :

Comment avez-vous connu la DA-connexion ?

- Presse
 Site Internet

- Amis, Famille
 Autre, précisez :

Pour quelles raisons avez-vous choisi la DA-connexion ?

Avez-vous déjà participé à un voyage de groupe ? Ou autre organisation collective ?

Avez-vous déjà participé à une campagne d'été de la DA-connexion ? (Précisez l'année et l'activité). Si non, avez-vous déjà participé à une mission humanitaire, ou d'animation ? Précisez svp.

Quelles sont vos motivations et attentes pour participer à un projet de la DA-connexion ?

Que pensez-vous pouvoir apporter à notre association ?

Comment estimez-vous vos capacités physiques (problème de santé, régime alimentaire, sommeil, nourriture, travail...) ? Et morales (motivation, vie en collectivité, écoute...) ?

Quelles sont selon vous vos 3 qualités et 3 défauts ?

Vous souhaitez devenir :

MEMBRE ACTIF : Aider et travailler durant toute l'année, avec participation possible à la campagne d'été

MEMBRE BENEVOLE : Participer seulement pendant la campagne d'été 2014

MEMBRE BIENFAITEUR : Aucun engagement de participation, mais vous souhaitez être informés des actualités et témoigner de votre soutien

Vous souhaitez devenir MEMBRE ACTIF, merci de sélectionner dans la liste ci-dessous au minimum 3 actions dans lesquelles vous souhaitez vous investir dans l'année :

- Recherche de bourses et de subventions tout au long de l'année
 - Recherche de matériel (animation, rénovation, matériel médical) et de partenariats
 - Organisation de soirées et événements DA-connexion (Paris et province)
 - Recrutement de nouveaux membres/bénévoles
 - Animation d'une antenne régionale
 - Communication/Presse
 - Site Internet
 - Phonéthon (novembre 2013) : 5h minimum d'appels téléphoniques pour récolter des dons pour le Phonéthon, Paris, Lyon, Marseille, Nice. Infos : www.fondsarmenien.net
- Pour plus de précisions sur ses actions, n'hésitez pas à nous contacter. Les membres du bureau de la DA-connexion vous aideront à vous organiser pour les différentes missions.*
- Veillée du 24 avril (Paris) et organisation de la veillée de janvier à avril 2014

MEMBRE ACTIF : Merci de nous envoyer un chèque de cotisation de **20€** à l'ordre de la DA-connexion.

Si vous êtes **MEMBRE ACTIF** et que vous souhaitez également participer à la campagne d'été 2014, merci de compléter le formulaire « MEMBRE BENEVOLE » qui suit.

Vous souhaitez devenir MEMBRE BENEVOLE et participer à la campagne d'été 2014. Merci de préciser quelle activité vous souhaitez faire (une seule et unique activité est à choisir) :

- Animation Rénovation Projet reportage (photo/vidéo)
 Projet médical (à condition de travailler ou d'étudier dans le corps médical)

Merci de préciser vos expériences (au sein de la DA-connexion ou autres) dans l'activité choisie :

MEMBRE BENEVOLE : Merci de nous envoyer un chèque de cotisation de **30€** à l'ordre de la DA-connexion.

Vous souhaitez devenir MEMBRE BIENFAITEUR

Prenez soin de bien compléter vos coordonnées, nous vous tiendrons informés de nos actualités.

MEMBRE BIENFAITEUR : Merci de nous envoyer un chèque de cotisation de **30€** à l'ordre de la DA-connexion.

NOUVEAUTE !

Le montant du **billet d'avion** et la **cotisation** sont déductibles d'impôt à hauteur de **66%**.

Exemples :

- La participation à la campagne d'été coûte **720 €***. Après déduction d'impôt, il ne vous coûtera que **327 €**
- La cotisation de 30 €ne vous coûtera que **10,20 €**
- La cotisation de 20 €ne vous coûtera que **6,80 €**

Demandez votre CERFA !

** prix indiqué à titre consultatif, en référence aux années précédentes*

Informations complémentaires pour les bénévoles qui souhaitent participer à la campagne d'été :

- **Lieux d'intervention** : écoles des villages d'Arménie et du Haut Karabagh.
Lors du week-end d'intégration, vous choisirez le village dans lequel vous souhaitez intervenir. Le 1^{er} choix est le plus souvent respecté. Néanmoins, dans un souci d'homogénéité des équipes (expériences, nombre de personnes, langues parlées...), il est possible que votre 2^{ème} ou 3^{ème} choix soit retenu.
Les villages seront présentés sur le site Internet de l'association et pendant le week-end d'intégration au cours duquel les équipes seront formées.
- **Date : 3 semaines, en août 2014.**
Tout bénévole est dans l'obligation de participer à la durée totale du voyage.
- **Coût du voyage** : environ **720 €**
Ce prix comprend : le billet d'avion aller-retour (non échangeable, non remboursable), le visa (uniquement pour les membres qui remettent leur passeport au week-end d'intégration), le logement, la nourriture, le transport sur place, les excursions des week-ends, le week-end d'intégration (en France).
Le paiement peut s'échelonner sur plusieurs mois, sans frais.
- **Assurance** : une assurance Responsabilité Civile est souscrite par l'association.
Toute assurance supplémentaire reste à votre charge (annulation voyages, perte ou vol de bagages...).
- **Adhésion à la DA-connexion** : membre bénévole : 30€ (ne participe pas aux projets durant l'année), membre actif : 20€ (participe aux projets durant l'année), membre bienfaiteur : 30€ (souhaite être tenu informé des actualités).
- **Week-end d'intégration** : il est obligatoire pour tout membre bénévole.
Le week-end d'intégration aura lieu les **en juin 2014** en région parisienne.
L'objectif est de tous nous retrouver avant le départ et d'organiser ensemble le travail.
- **Passeport** : obligatoire pour participer à la campagne d'été.
Il doit être valable jusqu'à trois mois après votre retour, c'est-à-dire jusqu'à **fin novembre 2014**.
- **Logement** : en communauté.
Tous les bénévoles sont logés ensemble dans le village, dans l'école ou chez l'habitant.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la DA-connexion et à ses projets, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous poser des questions.

A bientôt,

L'équipe DA-connexion
contact@da-connexion.org

<http://www.da-connexion.org/>

Charte de la DA-connexion

L'adhésion à l'association implique une connaissance et un respect de la Charte.

Titre I. NOS MISSIONS

L'association DA-connexion (Diaspora Arménie-connexion), née en 1999, organise ses activités dans les villages d'Arménie et du Karabagh avec les objectifs suivants :

- Améliorer les conditions de vie et d'enseignement des enfants dans les régions rurales,
- Promouvoir les liens culturels entre l'Arménie et la France,
- Contribuer au développement à long terme de la population locale.

Pour cela, chaque été, 3 missions sont mises en place dans les villages :

- L'animation (organisation de centres aérés),
- La rénovation (bâtiments scolaires),
- La promotion de l'hygiène (bucco-dentaire).

Titre II. BENEVOLE DE LA DA-CONNEXION, DROITS & DEVOIRS :

Chapitre 1. AGE

Le bénévole doit être majeur lors de la campagne d'été.

Chapitre 2. DISPONIBILITE

Sa présence est obligatoire au week-end d'intégration. En cas d'absence, le bénévole doit en informer le Bureau et se justifier d'une raison valable.

Sa participation à la campagne d'été est d'une durée de 3 semaines. Aucun séjour inférieur aux trois semaines n'est possible.

Chapitre 3. REGLE DE CONDUITE

Le bénévole doit respecter les règles suivantes:

- Respect des règles de vie des villageois et de leur culture,
- Respect des décisions prises par le responsable du groupe,
- Respect des autres membres du groupe (lieu de vie commune, moments de repos),
- Respect du planning prévu pour les projets à réaliser ainsi que les tâches domestiques (courses, rangement, cuisine).

Le bénévole a la possibilité de s'exprimer lors des réunions organisées par le Responsable du groupe. Les réunions sont l'occasion pour tous de faire part de leur point de vue : mécontentement, encouragement, satisfaction, proposition, **ce moment de discussion est primordial pour la bonne entente de toute l'équipe.**

Tout bénévole doit informer le Responsable du groupe d'une sortie éventuelle du lieu de vie commune. Il peut s'agir d'une promenade dans le village, d'un coup de fil à passer lorsque c'est possible ou bien pour aller au magasin.

Dans un souci de sécurité, ces sorties doivent se faire au moins à deux bénévoles.

S'il l'estime nécessaire, le Responsable de groupe peut refuser cette sortie (heure du dîner, réunion organisée...).

Titre III. DEVOIRS DU RESPONSABLE DE GROUPE

Le Responsable de groupe doit être disponible tout au long de la campagne d'été. Il est en charge des bénévoles constituant son groupe. Il doit veiller au bon déroulement des projets et à la bonne entente de son équipe. Tout problème ressenti par un bénévole (relationnel, pratique, logistique) doit être adressé au Responsable de groupe. Sa fonction est de remédier au mieux au problème soulevé, tout en se souciant du bien-être collectif.

Il doit assurer le suivi des tâches quotidiennes : respect du réveil, du petit-déjeuner, de l'emploi du temps des journées de travail, du nettoyage des lieux de vie commune.

Le Responsable peut se faire aider par des membres en leur attribuant les fonctions suivantes : Responsable des courses, responsable d'hygiène, responsable de matériel, etc. ...

Le Responsable de groupe a également en charge l'organisation des sorties des week-ends et de fin de journée (visites, baignades...).

A l'issue de la campagne d'été, le Responsable de groupe devra rédiger un rapport sur le déroulement de la campagne dans le village concerné.

Il en est de même pour les Responsables des équipes d'animation et de rénovation sur la réalisation de leurs activités.

Titre IV. LES ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION

Chapitre 1. PERIODE DE RESPONSABILITE

La DA-connexion est responsable de tous les bénévoles du début à la fin de la campagne en Arménie. La DA-connexion ne sera pas rendue responsable des incidents ou frais encourus par les bénévoles, en Arménie, en dehors de la campagne, lors des derniers jours passés dans la capitale.

Chapitre 2. FRAIS DE LA CAMPAGNE

Le coût total de la campagne est d'environ 720 € à payer à la DA-connexion. Les bénévoles peuvent, s'ils le souhaitent, payer en plusieurs fois (chèque à l'ordre de la DA-connexion).

Ce montant couvre tous les frais des bénévoles **pendant la campagne**.

Ces frais prennent en compte le billet d'avion aller-retour (non échangeable, non remboursable), le visa, le logement, la nourriture, le transport sur place, les excursions des week-ends, le week-end d'intégration (en France).

La **taxe de sortie** (à payer lors du départ, à l'aéroport) ainsi que l'argent dépensé pour les **souvenirs** ou **achats personnels** sont à la charge du bénévole.

Chapitre 3. RAPATRIEMENT

En cas d'urgence (bénévole malade), l'association organisera le rapatriement immédiat du bénévole. Les membres de la famille seront contactés par l'association.

Vu et pris connaissance le : / /

Signature :